



Comment verser mon solde au CAD* de la CMA ?

*Service d'orientation de votre Chambre de métiers et de l'artisanat (CAD : Centre d'aide à la décision de la CMA)



SOLTéA Informations utiles

1.

Activez votre compte Soltéa

- Cliquez sur : [Soltéa Espace des Employeurs](#)
- Pour votre première connexion, vous devez d'abord activer votre habilitation sur le portail net-entreprises.fr
 - Sur le site Soltéa, cliquez sur l'onglet Net-entreprise
- Sur Net-entreprise :
Allez sur l'Onglet Gestion : «[Gérer les habilitations](#)»
puis «[Gérer les déclarations](#)» afin d'ajouter la déclaration Soltea
- L'habilitation Soltea est en cours, sera [accessible sous 24 heures](#)
- Passé ce délai vous pouvez cliquer sur la [vignette Soltea](#) (depuis Net-entreprise) vous êtes redirigé sur la plateforme Soltéa
- Connectez-vous avec votre [mot de passe Net-entreprise](#)

2.

Trouvez le service d'orientation (CAD) de votre CMA

- Cliquez sur l'onglet «[Recherche établissement](#)»
- Retrouvez-nous avec l'un des mots-clés suivants :
 - [Insérez le siret de votre CAD](#)
 - [CAD CMA](#)

3.

Affectez votre solde de taxe d'apprentissage

- Sélectionnez la répartition souhaitée
- Bien vérifier le [% d'affectation](#) : (il peut rester par défaut à 0%)
- Puis cliquez sur le bouton «[Enregistrer mes choix](#)»
- Un message de confirmation s'affiche à l'écran,
Vous avez terminé !



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**